

OBJECTIFS

- ✓ Améliorer l'aspect visuel et l'accès aux trottoirs.
- ✓ Mettre fin aux problèmes de salubrité.
- ✓ Éviter aux communes le ramassage des refus de la collecte des encombrants.



du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h

INFORMATIONS UTILES



DÉCHÈTERIES

Ouverture des déchèteries tous les jours, y compris les jours fériés (à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre), aux horaires habituels :

HORAIRES D'ÉTÉ :

(du 1^{er} avril au 31 octobre)

Du lundi au vendredi,
de 15h à 19h

Le samedi, de 10h à 19h

Le dimanche, de 10h à 13h

(ouverture à 13h45

du lundi au vendredi pour les déchèteries de Vaux-le-Pénil, Châtelet-en-Brie, Vulaines-sur-Seine et Écuelles)

HORAIRES D'HIVER :

(du 1^{er} novembre au 31 mars)

Du lundi au vendredi,
de 14h à 18h

Le samedi, de 9h à 18h

Le dimanche, de 10h à 13h

Si vous avez des questions sur les déchèteries, contactez le 0 800 814 910 (N° Vert)



RECYCLERIES



La Recyclerie du Lombric

9 rue de la plaine de la Croix
Besnard - Parc d'activités
77000 Vaux-le-Pénil
Téléphone : 01 64 52 12 20



Recyclerie Envie d'R

Bâtiment Inter,
Route de Montereau - 77670
Vernou-la-Celle-sur-Seine
Téléphone : 01 64 23 35 54



www.lombric.com

collecte@lombric.com



JETONS MOINS, TRIONS PLUS !

À destination des habitants de pavillons et petits collectifs

SERVICE DE COLLECTE
DES ENCOMBRANTS
SUR RENDEZ-VOUS

ALLO
ENCOMBRANTS



N° Vert 0 800 501 088



SMITOM-LOMBRIC


syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marne
Rue du Tertre de Cherys - 77000 Vaux-le-Pénil

LE SERVICE

LES DÉCHETS ACCEPTÉS PAR ALLO ENCOMBRANTS

LES DÉCHETS REFUSÉS PAR ALLO ENCOMBRANTS

COMMENT UTILISER LE SERVICE ALLO ENCOMBRANTS ?

- 1 Renvoyez complété et signé un exemplaire du contrat d'utilisation du service au SMITOM-LOMBRIC par courrier ou par courriel (*coordonnées au verso*).
- 2 Appelez le n° vert Allo Encombrants, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, pour prendre rendez-vous :  **N° Vert 0 800 501 088**
(appel gratuit depuis un poste fixe)
- 3 En fonction des plannings, le SMITOM-LOMBRIC vous proposera dans un délai de 15 jours, une plage horaire (de 3 heures), du lundi au samedi, pour le passage à votre domicile.
- 4 La collecte des encombrants se fait sur propriété privée. Vous pouvez être présent, vous faire représenter par une personne majeure ou en cas d'absence, donner votre accord lors de la prise de rendez-vous pour permettre au collecteur d'accéder à vos encombrants au plus proche de limite de propriété.

CONDITIONS D'UTILISATION

Ce service de collecte sur rendez-vous, gratuit, implique que le prestataire pénètre sur propriété privée. Ainsi vous devez en accepter le principe avant toute intervention.

 **La réception du contrat signé est un préalable à toute prise de rendez-vous.**

Ce contrat précise également :

- Les responsabilités de chacun.
- Les modalités du service (type de déchets concernés, volumes acceptés, délais d'intervention, etc.).

QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT ?

C'est un déchet solide de plus de 30 cm restant manipulable par deux personnes maximum.

Seuls les encombrants ci-après sont acceptés :

- Les meubles usagés.
- Les déchets issus de travaux, hors gravats : portes, fenêtres...
- Les déchets divers : landaus, jouets de grande taille...
- Les grands cartons pliés et vidés de tout contenu.

volume maximum total → 1m³

retrouvez
la liste
exhaustive des
déchets acceptés
et non acceptés
sur lombric.com
rubrique
encombrants

Pour les autres déchets, il existe des solutions : réemploi, retour en magasin, déchèteries ...

Voir page ci-contre

- Les déchets dangereux : pots de peinture, batteries, solvants, produits liquides...
- Les gravats
- Les pneus
- Les faïenceries : WC, baignoires, bidets...

à déposer
en déchèterie

- Les ordures ménagères
- Les objets de taille inférieure à 30 cm

à déposer
dans votre
bac à ordures
ménagères

- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : réfrigérateurs, fours, lave-linges, ordinateurs, téléviseurs, aspirateurs...

utiliser le système
1 pour 1 (pour
tout nouvel appareil
électrique acheté,
votre magasin est
tenu de reprendre
l'ancien)...

... ou à déposer
en déchèterie



LE RÉEMPLOI

- Petits et gros électroménagers en état de marche, objets divers et meubles en bon état

à donner
aux
recycleries
(ou à déposer
dans les caissons
réemploi en
déchèterie)